



FORMULAIRE DEMANDE D'AUTORISATION D'AFFICHAGE SUR LE PANNEAU LUMINEUX

Pour les manifestations revêtant un caractère ponctuel et organisées par les associations ayant pour le siège social à Valdahon.

La demande doit parvenir au service communication au moins 3 semaines avant la date de début de la manifestation soit

- par courrier : **Ville de Valdahon - Service communication – 1 rue de l'Hôtel de Ville – 25800 Valdahon**

- par mail : **communication@valdahon.com**

NOM DE L'ASSOCIATION	
Nom du demandeur	
En qualité de	
Téléphone	
Adresse	

Nom et lieu de la manifestation :

Nature (concert, spectacle, festival...) :

Date (s) et durée :

Mettre le texte à communiquer en majuscule

Date et signature du demandeur

Date et visa de la mairie